

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **129 (2003)**

Heft 14: **Deltametropol, un manifeste**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Enfin, avantage très significatif, l'analyse multiscalair et transversale correspond parfaitement à l'hétérogénéité intrinsèque de la ville, telle que la raconte André Corboz, penseur et poète de la ville. Dans l'espace, on gravit les échelons qui mènent à l'hyperville, un territoire analogue à l'hypertexte, belle métaphore inventée pour désigner les formes urbaines contemporaines, faites d'essaimages, de superpositions, d'emmêlements, presque de déplacements aléatoires. Et dans le temps, on parcourt les étapes qui constituent progressivement la territoire urbain comme palimpseste, cet empilement de cités et constructions successives advenues sur un même sol, dont les occupants font souvent preuve d'une mémoire défaillante et d'une dangereuse imprévoyance.

Et surtout, en croisant l'espace et le temps, on accède à ce qui fait la dynamique urbaine, dans ce qu'elle a de culturellement irréductible à toute autre forme d'établissement humain: des personnes et des véhicules circulent

continuellement, des idées et des valeurs s'échangent en permanence. Ces mouvements se font à des vitesses variables, en flux plus ou moins denses, entre les pôles multiples de réseaux complexes. Le tout génère inévitablement de coûteuses arithmies, que la bonne gouvernance s'efforce de maîtriser et de régulariser, afin de réduire les pertes d'énergie et les gaspillages liés à tout manque d'organisation collective.

Car telle est bien l'utilité suprême de l'entrée en ville par les échelles: en améliorant la compréhension de la cité, elle en facilite aussi la gestion. Pour autant bien sûr qu'on accepte les changements d'échelles ou, mieux, la prise en compte simultanée de différents niveaux de perception. C'est tout le sens du très sain principe du « glocal »: penser à l'échelle globale, agir à l'échelle locale.

Yvette Jaggi, ancienne syndique de Lausanne
Professeure (rempl.) à l'Institut de géographie de l'Uni de Lausanne
IGUL, CH - 1015 Lausanne

Commune d'Echandens

Concours d'idées pour un dispositif d'équipements collectifs de la commune en procédure ouverte

ORGANISATEUR

L'organisateur du concours est la Commune de Echandens.

Adresse: Municipalité de la Commune de Echandens
Route de la Gare 4 - 1026 Echandens

GENRE DE CONCOURS

C'est un concours d'idées selon le règlement SIA 142 du 12 juin 1998.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux architectes et aménagistes REG, aux urbanistes FSU et aux paysagistes FSAP ainsi qu'aux étudiants de ces différentes professions.

PRIX ET MENTIONS

Une somme de Fr. 75 000.- (hors taxe) est à disposition du jury pour l'attribution d'au moins trois prix et d'éventuelles mentions.

JURY

Le jury est composé des personnes suivantes:

Président:

M. Jean-Daniel Urech Urbaniste FSU, Architecte EPFL/SIA/FAS, Lausanne

Membres du jury:

M. Ernest Carrel Municipal de l'urbanisme, des constructions et de la police des constructions d'Echandens
M. Rolf Vogel Représentant de la commission du Conseil communal
M^{me} Laurence Meyer Urbaniste FSU architecte, Lausanne
de Stadelhofen
M. Jean-François Bauer Urbaniste FSU, aménagiste au service de l'aménagement du territoire du canton de Vaud

Membres suppléants:

M. Michel Pache Municipal des routes, éclairage public, services industriels, eaux claires et usées d'Echandens
M. Jean-Paul Brack Représentant de la commission du Conseil communal
M^{me} Sandra Robyr-Ortis Urbaniste FSU, Architecte EPFL/SIA, Genève

CALENDRIER

Les dates suivantes sont déterminantes pour le déroulement du concours: 8 juillet 2003.

Ouverture: Les intéressés reçoivent le règlement - programme sur demande par fax au numéro 021 320 95 66. Ils peuvent le consulter sur le site internet de la SIA.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Les intéressés s'inscrivent par courrier postal à l'adresse de l'organisateur en joignant les preuves de leur droit de participer et du paiement de la finance d'inscription de Fr. 50.- (à verser au CCP 10-8438-8 avec la mention « Concours d'idée ») jusqu'au 20 août 2003. (La finance d'inscription ne sera pas rendue.)

REMISE DES PROJETS

10 novembre 2003.

ELÉMENTS DE PROGRAMME

Il s'agit d'un concours relevant essentiellement de l'urbanisme (mise en place d'un dispositif d'équipements collectifs de la commune) l'établissement du programme par les concurrents eux-mêmes faisant partie du concours.



La solidité. Envers et contre tout.

Les églises sont emblématiques de tout site architectural local. Elles donnent à un lieu sa touche architecturale en envoyant des signaux qui ne trompent pas. Ainsi, l'aspect extérieur représente non seulement la façade, mais véhicule également le message même de l'édifice.

C'est précisément cette constatation qui a fait pencher la balance lorsqu'il s'est agi de donner à l'église catholique-romaine de Muttenz, construite en 1966, une protection de façade de qualité optimale. En effet, peu après une «restauration» effectuée en 1987 au moyen d'une structure rigide, des fissures, pour partie aquifères, se sont rapidement reformées. En outre, des éclatements de béton de plus en plus nombreux sont apparus en raison de la corrosion de l'armature. Plus de temps à perdre: l'heure d'une restauration en bonne et due forme était venue.

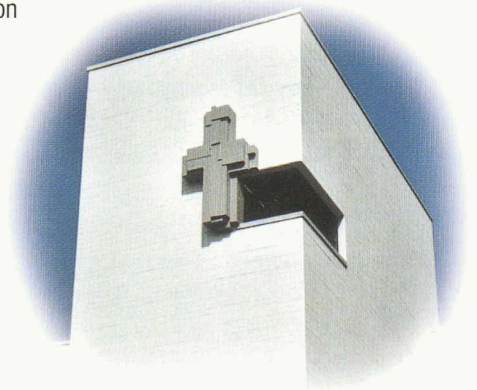
Après une inspection minutieuse, les travaux de remise en état, qui se sont déroulés sur trois ans au total, ont été ordonnés sur le complexe construit en béton

Leca (composé de l'église avec son clocher, du foyer paroissial et du presbytère); nous avons procédé au dérouillage des aciers à nus; du revêtement anticorrosion et couche d'adhérence au mortier Sika MonoTop-610; reprofilage au mortier de réparation Sika MonoTop-612.

La nécessaire protection de surface contre les intempéries est à nouveau assurée par: une couche de Sikagard-552 W Primer et trois couches de Sikagard-550 W-Elastic.

Durée des travaux de remise en état: de 2001 à 2004.

Projet et direction des travaux: paroisse catholique de Muttenz.



Succursales à: Aarau, Kirchberg BE, Cadenazzo, Coire, Echandens, Kriens, Meyrin/Satigny, Muttenz, Steg/VS, St-Gall, Zurich